

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1566/SG/FP portant admission à la pension de retraites à un agent de contrôle principal du cadre territorial des contributions.

n° 72-1566/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
16 novembre 1972

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1972

Date du numéro
10 décembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Ibrahim Bokh Elabe, agent de contrôle principal, 2° échelon, du cadre territorial des Contributions, est, sur sa demande, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraites. La dépense afférente à la présente décision est imputable à la Caisse locale de retraites.